

Institut canadien des actuaires
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 à 17
Annexe 1 - Honoraires professionnels	17
Annexe 2 - Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles	17
Annexe 3 - Fournitures et services	17



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'Institut canadien des actuaires

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut canadien des actuaires ("l'Institut"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
16 juin 2020

Institut canadien des actuaires
État de la situation financière

31 mars	2020	2019
Actif		
Court terme		
Encaisse	962 515 \$	1 013 810 \$
Débiteurs (Note 2)	29 831	36 792
Frais payés d'avance	422 279	366 399
Placements (Note 3)	900 538	263 694
	2 315 163	1 680 695
Placements (Note 3)	5 931 881	6 943 637
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (Note 4)	558 365	516 727
	8 805 409 \$	9 141 059 \$
Passif et actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus (Note 5)	761 326 \$	1 104 599 \$
Produits reportés (Note 6)	1 107 569	1 358 035
	1 868 895	2 462 634
Engagements contractuels (Note 7)		
Événement subséquent (Note 9)		
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	558 365	516 727
Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires (Note 8)	496 629	612 256
Grevé d'affectation interne - recherche (Note 8)	539 624	469 948
Non affecté	5 341 896	5 079 494
	6 936 514	6 678 425
	8 805 409 \$	9 141 059 \$

Au nom du Conseil d'administration :

	Administrateur	
Administrateur		

Institut canadien des actuaires
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

	Investi en immobilisa- tions corporelles et actifs incorporels	Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires	Grevé d'affectation interne - recherche	Non affecté	Total	Total
Solde, début de l'exercice	516 727 \$	612 256 \$	469 948 \$	5 079 494 \$	6 678 425 \$	6 289 607 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(253 371)	(352 324)	863 784	258 089	388 818
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	149 012	-	-	(149 012)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	(107 374)	-	-	107 374	-	-
Affectations internes (Note 8)	-	137 744	422 000	(559 744)	-	-
Solde, fin de l'exercice	558 365 \$	496 629 \$	539 624 \$	5 341 896 \$	6 936 514 \$	6 678 425 \$

Institut canadien des actuaires
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Produits		
Cotisations des membres	5 774 368 \$	5 312 941 \$
Assemblées générales et colloques	1 719 789	1 745 624
Produits de placements	1 007 792	206 392
Publicité	40 655	63 422
Divers	32 969	25 657
Variation de la juste valeur des placements	(866 007)	176 992
	7 709 566	7 531 028
Charges		
Salaires et avantages sociaux des employés	3 247 323	2 960 933
Assemblées générales et colloques	1 147 007	1 201 306
Honoraires professionnels (Annexe 1)	549 135	481 691
Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles (Annexe 2)	496 704	440 558
Loyer et charges de fonctionnement	420 902	398 873
Recherche - études et sondages (Note 8)	352 324	493 831
Tribunaux disciplinaires (Note 8)	253 371	137 744
Fournitures et services (Annexe 3)	227 666	277 879
Divers et frais bancaires	175 755	139 242
Traduction	164 597	165 845
Déplacements du personnel	132 486	131 606
Frais de dotation en personnel	77 937	96 060
Marchandisage et l'image de marque	65 302	98 202
Étudiants et carrières	54 762	41 193
Relations gouvernementales	42 853	39 293
Subventions et bourses d'études	30 000	30 000
Édition - frais d'impression	11 149	5 802
Perte sur taux de change	2 354	2 252
Gain sur dispositions d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	(150)	(100)
	7 451 477	7 142 210
Excédent des produits sur les charges	258 089 \$	388 818 \$

Institut canadien des actuaires
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds des membres	7 380 076 \$	7 284 733 \$
Sorties de fonds des fournisseurs et membres du personnel	(7 799 205)	(7 191 428)
Produits de placements reçus	1 007 792	206 392
	588 663	299 697
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(149 012)	(64 921)
Produits sur dispositions d'immobilisations corporelles	150	100
Acquisition de placements	(491 096)	(2 179 549)
	(639 958)	(2 244 370)
Diminution nette de l'encaisse	(51 295)	(1 944 673)
Encaisse, début de l'exercice	1 013 810	2 958 483
Encaisse, fin de l'exercice	962 515 \$	1 013 810 \$

Institut canadien des actuaires

Notes complémentaires

31 mars 2020

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	L'Institut canadien des actuaires (« l'Institut ») fut constitué le 18 mars 1965 en vertu d'une loi du Parlement du Canada. L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Ses plus de 5 900 membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut place l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres. L'Institut est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Comptabilisation des produits	<p>Les produits provenant d'assemblées générales et des colloques sont constatés lorsque l'événement a lieu.</p> <p>Les cotisations des membres sont constatées de façon proportionnelle à l'exercice auquel elles se rapportent. Les cotisations des membres couvrent des périodes de trois, six, neuf et douze mois se terminant le 31 mai. Les cotisations reportées consistent d'une portion de deux mois des cotisations des membres pour 2019/2020 et des sommes perçues d'avance pour les cotisations de 2020/2021.</p> <p>Les produits de placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.</p>
Instruments financiers	<p><u>Évaluation initiale et ultérieure</u></p> <p>L'Institut évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court et à long termes qu'il a choisi d'évaluer à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.</p> <p><u>Dépréciation</u></p> <p>Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.</p>

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2020

1. Méthodes comptables (suite)
Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

L'Institut comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Ameublement et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	termes du bail

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Logiciel	3 ans
----------	-------

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Institut, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux en vigueur à la date où les actifs ont été acquis et où les passifs sont assumés. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change sont inclus dans l'état des résultats.

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2020

2. Débiteurs

	2020	2019
Débiteurs	11 095 \$	25 653 \$
Provision pour mauvaises créances	-	(2 899)
Débiteurs - AAI (Note 11)	-	2 219
Autres	14 678	11 819
Débiteurs - NAAC	4 058	-
	29 831 \$	36 792 \$

3. Placements

Au 31 mars, les placements de l'Institut se composent de :

	2020	2019
Dépôts		
Fonds de crédit	900 538 \$	-
Bons du Trésor	-	224 789
Encaisse	-	38 905
	900 538 \$	263 694 \$
Obligations		
Provinces du Canada	3 794 903 \$	1 928 736 \$
Gouvernement du Canada	-	1 444 944
Entreprise	-	1 300 125
	3 794 903	4 673 805
Unités de participation		
Fonds TSX 60 Index	-	2 269 832
Actions		
Fonds éthique d'actions canadiennes	1 338 883	-
Fonds éthique d'actions américaines	402 888	-
Fonds éthique d'actions internationales	395 207	-
	2 136 978 \$	-
	5 931 881 \$	6 943 637 \$

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2020

4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique et logiciel	886 191 \$	368 739 \$	738 976 \$	296 295 \$
Ameublement et matériel de bureau	165 900	157 145	164 104	149 780
Améliorations locatives	206 956	174 798	206 956	147 234
	<u>1 259 047 \$</u>	<u>700 682 \$</u>	<u>1 110 036 \$</u>	<u>593 309 \$</u>
Valeur comptable nette		<u>558 365 \$</u>		<u>516 727 \$</u>

Inclus dans le matériel informatique et logiciel est un montant de 508 709 \$ (2018 - 388 997 \$) pour un nouveau système CRM. L'amortissement du système CRM a commencé à partir du 1er janvier 2020.

5. Crédoiteurs et frais courus

Le poste crédoiteurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 78 765 \$ (2019 - 222 232 \$).

Durant l'année, l'Institut a été informé du fait qu'il pourrait être tenu de percevoir et verser la TVQ sur les frais d'inscription aux événements qui ont eu lieu au Québec et sur la vente de fournitures taxables aux résidents de la province du Québec. Afin d'atténuer les responsabilités potentielles futures découlant de cette situation, l'Institut s'est inscrit à la TVQ le 1er mars 2019 et a commencé à percevoir la TVQ. De plus, l'Institut a transmis une divulgation volontaire et soumis une demande d'interprétation à Revenu Québec concernant la nature des événements tenus par l'Institut au Québec et la nécessité pour l'Institut de s'inscrire, percevoir et verser la TVQ. La divulgation volontaire comprenait les calculs des remises potentielles de la TVQ que l'Institut aurait dû effectuer au courant des quatre dernières années, du 1er mars 2015 au 28 février 2019, pour un total de 134 943 \$. Étant donné que l'Institut n'a pas encore reçu de réponse à la demande d'interprétation et de divulgation volontaire au 31 mars 2020, le montant a été comptabilisé comme frais courus à la fin de l'exercice. Par conséquent, la TVQ payée sur les événements tenus par l'Institut au Québec depuis son inscription à la TVQ le 1er mars 2019 a été accumulée et ne sera réclamée que lorsqu'une décision aura été rendue par Revenu Québec.

Passif en matière de divulgation volontaire	(134 943) \$
Remboursement de la taxe sur les intrants depuis le 1er mars 2019	<u>63 673</u>
TVQ nette à payer en attente d'une décision	<u>(71 270) \$</u>

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2020

6. Produits reportés

	2020	2019
Cotisations des membres	1 058 273 \$	999 168 \$
Assemblées générales et colloques	49 296	358 867
	<u>1 107 569 \$</u>	<u>1 358 035 \$</u>

7. Engagements contractuels

L'Institut loue des locaux jusqu'au 31 mai 2021 avec des engagements minimaux totaux de 495 241 \$ et qui comprennent les paiements suivants pour les deux prochains exercices :

2021	424 492 \$
2022	70 749 \$

Au 31 mars 2020, l'Institut a signé des accords avec des lieux et d'autres fournisseurs pour accueillir des colloques et des réunions qui auront lieu au cours des deux prochaines années. Avec l'épidémie mondiale de COVID-19, il y a une grande incertitude quant à savoir si ces événements se concrétiseront comme prévu initialement. Des frais d'annulation sont normalement encourus si les événements sont reportés ou annulés. En raison de l'impact sans précédent de l'épidémie COVID-19, l'Institut renégocie activement avec ses fournisseurs les frais d'annulation ou de report prévus (voir note 9). À la date du rapport, le processus de renégociation est toujours en cours et aucun accord modifié n'a été signé. Les engagements suivants concernant les colloques et les réunions ont été pris avant l'apparition de l'épidémie de COVID-19. Ces engagements sont susceptibles d'être modifiés une fois que l'Institut aura conclu un accord mutuel avec ses fournisseurs :

2021	458 298 \$
2022	83 383 \$

L'Institut a également des attributions de recherche budgétées pour l'exercice prochain comme suit :

2021	161 701 \$
------	------------

Institut canadien des actuaires Notes complémentaires

31 mars 2020

8. Tribunaux disciplinaires et fonds de recherche

En 2015, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne pour des tribunaux disciplinaires. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne de 137 744 \$ (2019 - 33 991 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités des tribunaux disciplinaires totalisant 253 371 \$ (2019 - 137 744 \$).

En 2010, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne dans le but de faire de la recherche. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne nette de 422 000 \$ (2019 - 395 000 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités de recherche totalisant 352 324 \$ (2019 - 493 831 \$).

9. Événement subséquent

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé ("OMS") a annoncé une urgence sanitaire mondiale en raison d'une nouvelle souche de coronavirus originaire de Wuhan, en Chine ("l'épidémie de la COVID-19"), et des risques pour la communauté internationale à l'échelle mondiale au-delà de son foyer d'origine. En mars 2020, l'OMS a déclaré que l'écllosion de COVID-19 est devenue une pandémie, compte tenu de l'augmentation rapide de l'exposition mondiale.

L'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 continue d'évoluer à la date du présent rapport. Par conséquent, l'ampleur que la pandémie prendra sur la situation financière, la liquidité et les résultats d'exploitation futurs de l'Institut demeure incertaine. La direction surveille de près la situation mondiale sur le plan de sa situation financière, de sa liquidité, de ses opérations, de ses fournisseurs, de son secteur et de sa main-d'œuvre. Compte tenu de l'évolution quotidienne de la COVID-19 et des réactions mondiales pour freiner sa propagation, l'Institut n'est pas en mesure d'estimer les effets de la pandémie de COVID-19 sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités pour le moment. L'Institut a prévu une réduction mineure potentielle des cotisations des membres et a révisé son prochain budget 2020-2021 en conséquence. Le prochain budget sera suivi de près à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.

Après la fin de l'année, l'Institut a dû renégocier les accords pour les colloques et les réunions qui doivent se tenir au cours des deux prochaines années en raison de l'épidémie de COVID-19. Les frais d'annulation prévus dans les accords initialement signés sont en cours de renégociation active et sont susceptibles d'être modifiés, voir note 7.

31 mars 2020

10. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Institut est exposé au risque de crédit pour ses débiteurs. L'Institut offre du crédit à ses membres dans le cours normal de ses opérations. L'Institut est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière.

Risque de taux d'intérêt

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Ceux-ci assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé à ce risque pour ses placements.

Risque de prix autre

L'Institut est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds d'actions.

Le risque lié aux instruments financiers de l'Institut a changé par rapport à l'exercice précédent. L'Institut n'est plus exposé au risque de liquidité puisque sa trésorerie est supérieure à ses créiteurs et charges à payer. L'Institut a renouvelé son portefeuille de placements pour détenir des placements dans des fonds d'actions par rapport à des unités indicielles cotées.

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2020

11. Services fournis à d'autres organismes

Au cours de l'exercice précédent, une entente de services a été signée avec l'Association Actuarielle Internationale (AAI) pour fournir les services de soutien à l'AAI pour aider avec la gestion des opérations journalières. L'accord couvre l'accès aux ressources informatiques et l'inclusion du personnel de l'AAI dans son programme d'assurance collective. Les services sont fournis sur une base de recouvrement des coûts. Au 31 mars 2020, l'Institut ne détient plus d'entente de services avec l'AAI. Les charges de l'Institut sont présentées au net des montants recouverts suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Services de support	- \$	891 \$
Dû de l'AAI	- \$	2 219 \$

Une entente de services a été signée avec la Fondation actuarielle du Canada (FAC) pour permettre à la FAC d'acquérir certains services administratifs et autres sans frais à la FAC. L'entente couvre des services de tenue de livres et de comptabilité; de l'espace d'entreposage pour les documents administratifs; des services de traduction; de l'entretien du site Web de la FAC; de la gestion d'une base de données des donateurs de la FAC; l'accès au téléphone, l'Internet et au télécopieur. Les apports en nature sont enregistrés dans les états financiers et incluent ce qui suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Frais d'audit	5 085 \$	4 847 \$
Soutien administratif	16 386	7 864
Autre	2 411	953
	<u>23 882 \$</u>	<u>13 664 \$</u>

Institut canadien des actuaires
Annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 2019

Annexe 1 - Honoraires professionnels

Services pour le site Web et l'Internet	250 649 \$	182 377 \$
Actuaires - conseil et autre	171 851	168 304
Juridiques - disciplinaire	157 662	109 240
Audit	21 262	21 770
Relations publiques	3 511	-
Recouvrement des frais juridiques	(55 800)	-
	<hr/>	<hr/>
	549 135 \$	481 691 \$

Annexe 2 - Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles

Remboursements de frais de voyage	331 929 \$	284 217 \$
Conseil d'administration, directions et commissions	158 184	135 364
Prix décernés aux bénévoles et certificats de Fellowship	6 591	20 977
	<hr/>	<hr/>
	496 704 \$	440 558 \$

Annexe 3 - Fournitures et services

Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	107 374 \$	79 008 \$
Équipement informatique et entretien	69 423	147 507
Téléphone	19 525	18 868
Papeterie et fournitures	13 604	12 584
Affranchissement et service de livraison	9 122	6 768
Équipement informatique et entretien	8 618	13 144
	<hr/>	<hr/>
	227 666 \$	277 879 \$
